

ANALYSER L'ACTUALITÉ DU DROIT EUROPÉEN EN ASSURANCE RC AUTOMOBILE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA364	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	612,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 01/03/2024 au 01/03/2024
- Du 02/12/2024 au 02/12/2024

OBJECTIFS

- Analyser les arrêts récents de la Cour de justice de l'UE pour en comprendre les impacts sur la gestion des sinistres automobiles internationaux
- Appliquer, dans la gestion des sinistres automobile internationaux, les textes de loi et la Jurisprudence en cours afin d'éviter les litiges

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Études de cas concrets. La formation peut être adaptée à la demande spécifique du client.

Formateur(s) :

Le Formateur est un praticien expérimenté de la gestion des sinistres en France et à l'étranger.

PROGRAMME

Remarque : le programme change en fonction de la jurisprudence et des textes de loi applicables au moment de la formation.

A. Application des garanties du contrat

1. Nullité du contrat, indemnisation du conducteur, notion de Tiers
2. Étendue de la RC obligatoire, accident de la circulation ou RC professionnelle

B. Loi Applicable

1. Rome II et loi applicable aux ayants droit, action récursoire tracteur/remorque
2. Validité du permis de conduire étranger, immatriculation d'un VTM circulant à l'étranger

C. Intervenants et procédure

1. Pouvoirs suffisants du Représentant 4D, Taxe de gestion et Exonération de TVA
2. Défaut de traduction et validité de la procédure étrangère

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés de règlement RC auto matériels et corporels qui traitent :

- de la gestion de sinistres internationaux
- de la souscription et de sinistres en France et à l'étranger
- de la représentation des compagnies étrangères

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Pratique confirmée de la gestion des sinistres internationaux

Ou

parcours métier : Instruire et régler les sinistres automobile étrangers

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

612,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 12:23